la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois	16 fr.	Six mois	22 fr.
Un an	30 fr.	Un an	40 fr.

ADMINISTRATION & REDACTION
96, Quai Jemmapes, PARIS-Xe
Téléphone : Combat 08-02
Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99

TROISIÈME ANNÉE — N° 46
15 Novembre 1927
Prix du numéro 1 50
(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

STALINE, premier consul

Staline est arrivé à ses fins. Une première tentative, il y a six mois, avait échoué; la seconde a réussi : Trotsky, après avoir été exclu de l'Exécutif de l'Internationale Communiste, a été exclu, ainsi que Zinoviev, du Comité central du Parti communiste russe. La route est maintenant libre. Tous les grands révolutionnaires, tous ceux qui, avec Lénine, ont fait la Révolution, ont été successivement éliminés. Staline reste seul maître.

Pendant quelque temps il conservera encore le paravent d'un bureau politique où il y aura Rykov et Tomski — ainsi que Bonaparte conserva quelque temps Sieyès dans son Consulat — mais personne n'est, je pense, assez naïf pour supposer qu'il pourra bientôt rester à Rykov et à Tomski d'autre alternative que celle de devenir de simples lieutenants de Staline, ou de se démettre. La fin de l'opposition marque leur propre fin.

Il est important de remarquer que la dictature personnelle de Staline s'établit, comme s'établit celle de Bonaparte, par le moyen de ce qui avait été l'instrument même de la Révolution. La Révolution est un combat. Elle exige ce qui est nécessaire dans tout combat : une troupe cohérente, enthousiaste et disciplinée. Pour pouvoir vaincre, il a fallu que la Révolution se forge cet instrument. Mais une fois que la victoire est acquise, l'instrument reste. La fonction disparaît, mais l'organe subsiste. La troupe continue à exister; avec son organisation, sa discipline, les restes de son enthousiasme; il suffit alors de pouvoir mettre la main sur le levier de commande de cet organisme, qui ne songe plus qu'à durer, pour avoir en mains le plus formidable instrument de dictature personnelle qui puisse

être. Le Parti Communiste russe, outil de la Révolution russe, devient l'instrument de la dictature de Staline, comme les armées de l'An II, qui sauvèrent la Révolution française, devinrent l'instrument de la dictature napoléonienne.

Mais ici s'arrête le parallèle. Il y a en effet une différence importante dans les deux cas : le génie de Napoléon. Napoléon était un extraordinaire génie militaire et un non moins extraordinaire génie administratif. Son génie militaire l'obligea, qu'il l'eût voulu ou non, à renverser ou ébranler dans ses fondements l'Ancien régime, aux quatre coins de l'Europe; son génie administratif lui permit d'organiser, de codifier, de fixer, sous une forme si parfaite qu'elle constitue encore aujourd'hui l'armature de la société bourgeoise française, toutes les conquêtes bourgeoises de la Révolution.

Chez Staline nous n'apercevons rien de semblable. Rien ne permet de prévoir que Staline portera l'armée rouge victorieuse sous les murs de Paris, voire seulement jusqu'aux portes de Varsovie. Rien non plus dans l'histoire de ces quatre dernières années ne nous montre un Staline capable d'élaborer les cadres d'une société nouvelle. Toutes les mesures qu'il a prises ou fait prendre jusqu'à présent, ne sont que de plates mesures de réaction.

La nouvelle période qui s'ouvre pour la Russie aura donc le triste privilège de réunir en elle deux époques. Dans la forme, elle sera le Consulat et l'Empire; dans le fond, elle sera la Restauration.

Le capital américain, qui est en train en ce moment même de faire de nouveaux progrès à cet égard, assurera encore davantage son emprise sur l'économie, en partie directement, en partie par son subordonné : le capital allemand. Des exceptions de plus en plus nombreuses seront apportées au monopole du commerce extérieur. Les droits politiques qui furent accordés aux koulaks il y a deux ans, et qu'on avait dû leur retirer sous la pression de l'opposition, leur seront rendus. L'héritage, dès maintenant rétabli, se verra, sous forme de réduction d'impôts, accorder de nouvelles faveurs.

Et surtout la *différenciation des classes* sera poursuivie à un rythme accéléré. Techniciens, nepmen et koulaks d'un côté, ouvriers et paysans pauvres de l'autre. Pour saisir la signification véritable de la victoire de Staline, il ne faut jamais oublier que son principal auxiliaire, Boukharine, est celui qui lança dans la *Pravda*, le mot d'ordre : « Enrichissez-vous », mot d'ordre qu'on ne lui fit retirer que « par tactique », après que l'opposition s'en fut emparé comme d'une arme, qui se montra dès le début redoutable. Et d'autre part, que la première grande attaque publique de Staline contre Zinoviev eut lieu à propos d'un article de Zinoviev, intitulé « Egalité ». L'égalité, selon Staline, c'est une revendication d'ordre « démagogique », Zinoviev se conduit comme un « démagogue » en réclamant un peu plus d'égalité dans le pays qui a la prétention de construire le socialisme. (Je rappelle qu'en Russie un professeur d'Université gagne en moins d'un mois ce que l'ouvrier moyen gagne en un an.)

Boukharine, le Boukharine d' « Enrichissez-vous » au pinacle. Zinoviev, le Zinoviev de l' « Egalité » exclu. Rien ne saurait mieux montrer les tendances profondes de la dictature qui commence.

Il va sans dire qu'on masquera la situation véritable — aussi longtemps qu'il sera nécessaire — avec une phraséologie d'autant plus révolutionnaire qu'elle aura à cacher une réalité plus réactionnaire. Bonaparte fut porté au pouvoir au cri de : « Vive la République ! », Staline l'est au cri de : « Vive l'Internationale Communiste ! » Cela oblige durant un certain temps à quelques précautions oratoires.

En même temps d'ailleurs, on fera sans doute preuve à l'égard du prolétariat russe d'un certain paternalisme social. Avec le développement maintenant acquis par le prolétariat, tous les Etats, désormais, jugent, à l'exemple de Bismarck, que c'est là le meilleur remède contre le socialisme. Une abondante législation sociale, des institutions nombreuses de protection, de mutualité et d'assistance, tous les Etats bourgeois estiment maintenant qu'il n'est pas d'autre moyen de prolonger leur existence. En accablant le prolétariat de *protection*, on espère lui ôter l'envie de son *émancipation*. Il n'y a point de raison pour que l'Etat de Staline n'opère point de même.

Dans le long document par lequel l'Exécutif de l'Internationale Communiste a exclu de son sein Trotsky et Vouïovitch (1), il est dit : « L'opposition propage les affirmations les plus *fausses*. Elle déclare que le Comité central du Parti Communiste de l'U. R. S. S. a l'intention de renoncer au monopole du commerce extérieur. »

Ce document a été publié pour la première fois par la *Pravda*, le 3 octobre. Deux jours auparavant exactement, le 1er octobre, était signé un traité de commerce entre l'U. R. S. S. et la Perse, par lequel les commerçants persans obtiennent le droit de commercer librement en U. R. S. S., d'y importer et d'en exporter *directement* des marchandises, sans passer par les organes du monopole du commerce extérieur (2).

A part cela, c'est « faussement » que l'opposition déclare que le Comité central du Parti russe a l'intention de renoncer au monopole du commerce extérieur !

Quand l'imposture atteint de telles dimensions, on en arrive à se demander si c'est perfidie, ou inconscience ?

Nous avons voulu croire jusqu'au dernier moment que la phase de réaction, si habituelle après les grandes crises révolutionnaires, serait épargnée à la Russie; le peuple russe possède une si extraordinaire vitalité que nous avions espéré qu'il réaliserait peut-être ce miracle. Cela n'est pas. Mais en revanche, s'il est difficile d'éviter la phase de réaction, il y a une chose qui est tout à fait impossible : c'est qu'une pareille phase dure longtemps. Après des transformations aussi profondes, des événements aussi considérables que ceux qui ont marqué l'histoire du peuple russe durant ces cinquante dernières années, pendant la période pré-révolutionnaire et pendant la Révolution, il est absurde de craindre qu'on puisse d'une manière durable faire machine en arrière. 1830 n'est jamais loin.

C'est donc en toute certitude que nous pouvons dire : Une phase de la Révolution russe est terminée. Une autre commence.

R. Louzon.

---

(1) Document reproduit par la *Correspondance Internationale*, et, dans ses parties essentielles, par la *Révolution Prolétarienne* du 15 octobre.

(2) Voir notamment la *Vie Economique des Soviets* du 5 octobre.

A PROPOS DE LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL

Boutiquier et marchand du Temple

Ainsi la chose est jugée ! Une Commission du Congrès de Bordeaux a osé condamner la Librairie du Travail. Seul le « Bureau d'Editions » a le droit de distribuer de la littérature prolétarienne aux militants de la C. G. T. U.

C'est un monument que ce rapport sur la Librairie du Travail ! Lisez-le ou relisez-le dans la *V. O.* du 30 septembre. Un monument qui mérite d'être regardé sous toutes ses faces. Sous aucune il n'est beau. Mais toutes sont instructives.

1° C'est un déni de justice contre la Librairie du Travail, une petite canaillerie contre Hasfeld;

2° Derrière la Librairie du Travail c'est la *Révolution Prolétarienne* et la minorité de la C. G. T. U. qui sont visées;

3° C'est une nouvelle application de la « direction unique » dans le domaine de la librairie;

4° C'est une affirmation du monopole de la pensée révolutionnaire que prétend exercer le parti communiste;

5° C'est une brimade contre une œuvre indépendante en particulier et contre toute œuvre indépendante en général.

Déni de justice et canaillerie.

Hasfeld n'est qu'un « commerçant » intéressé, la Librairie du Travail une boutique particulière, une maison privée d'éditions. Evidemment les initiés pourraient se contenter d'en rire. L'employé, économe de son temps et de sa peine, petit-bourgeois... jusqu'au bout des ongles qui charcute avec mépris la prose bolchéviste dans les bureaux de la rue Montmartre, a dû s'amuser, lui aussi, en lisant la sentence des enquêteurs du Congrès de Bordeaux. Et d'autres, qui ont connu et aimé Hasfeld, qui ont même participé à ses efforts entrepris sans grand espoir et continués malgré les échecs et les désillusions, d'autres qui ont quitté la « *boutique* » du quai Jemmapes pour aller vers des distractions plus lucratives n'ont-ils vraiment pas été gênés lorsque l'on a chassé, sous l'insulte, de la salle du Congrès, celui qui a diffusé pour la première fois en France les tracts zimmerwaldiens et les brochures de la Révolution russe et de l'I. S. R. ? Ils ont pu laisser dire et écrire des phrases suspectant le désintéressement de celui qui s'est attelé depuis dix ans à la plus ingrate des besognes, sans en recevoir la plus légère des satisfactions morales qui payent ordinairement l'effort des militants.

Mais à quoi bon penser à ces amis d'hier et parler pour eux ? Ils ont tout bolchévisé : leur intelligence, leur moralité — même leurs souvenirs. Ne leur faisons pas l'honneur de supposer qu'ils sont encore capables de rougir ! Herclet se moquerait de nous.

C'est pour ceux qui ne savent pas, que nous apportons ici quelques précisions. Il y a dans les accusations du courageux anonyme de la *Vie Ouvrière* (croit-il donc que nous ne l'avons pas reconnu ?) une contradiction grossière. Il dit d'une part que la Librairie du Travail est hors de tout contrôle, d'autre part qu'elle n'est contrôlée que par « la tendance Monatte ». (Négligeons la plaisanterie qui consiste à affirmer que nous n'existons pas. Treint piétinait déjà notre cadavre en 1924.)

Hors de tout contrôle ? Hasfeld a ouvert ses livres à qui veut les voir, à qui veut connaître les difficultés financières que traverse justement son œuvre subordonnée aux nécessités de la propagande et de l'éducation ouvrières. Il ouvre ses livres et ses caisses. Avis aux curieux, et aux salariés généreux de la Révolution professionnelle !

Il montre aussi le catalogue de ses éditions, dont la dernière en date est la carte de l'U. R. S. S. Il est prêt à ne pas envoyer de « colis mensuel » sans qu'un ouvrier révolutionnaire en inspecte le contenu. Mais là, attention ! Que l'ouvrier en question ne sorte pas des ateliers de l'école de Bobigny. Car il trouvera sur la table de notre ami : du Trotsky, du Reclus, du Louzon, de l'Ermenonville; à côté des œuvres de Lénine et des lourdes productions léninistes.

Si la coopérative « La Librairie du Travail » n'a pu être définitivement et légalement constituée, la responsabilité n'en incombe point à Hasfeld.

La Librairie du Travail est dirigée par un noyau de camarades, qui sont pour la plupart ses collaborateurs bénévoles. Ce noyau, moins volumineux que celui de la *Vie Ouvrière* (à propos, qui la contrôle, elle ?), parce que le travail que l'on doit y fournir est plus modeste et plus ingrat, se confond-il avec celui de la *Révolution Prolétarienne ?* Quand cela serait, la chose, en droit syndical, serait absolument normale.

Mais cela n'est pas. Il y a d'un côté la Librairie du Travail et de l'autre la *R. P.*, bien séparées, indépendantes de toutes manières.

L'originalité des fondateurs de la Librairie, c'est justement d'avoir voulu créer une œuvre d'édition, de diffusion et de bibliographie qui ne dépende d'aucun parti, d'aucune tendance, d'aucune secte.

L'originalité d'Hasfeld, c'est justement de ne pas être l'employé qui attend le client, avec une désinvolture négligente; mais le propagandiste qui par tous les moyens, veut porter aux militants révolutionnaires comme aux ouvriers les plus éloignés de nous, les matériaux nécessaires pour construire leur propre opinion.

La Culture prolétarienne par l'Ecrit, c'est tout un programme, qui ne peut plaire évidemment à ceux qui vivent de l'ignorance de leurs dupes.

La Librairie du Travail paye pour la "R. P.".

L'un des crimes de la Librairie du Travail, c'est d'abriter la *R. P.*, de la loger. On va même jusqu'à prétendre qu'elle l'entretient.

Loger la *R. P.* ? Le procureur de Bordeaux, le sieur Herclet, sait mieux que personne que le loyer du 96, quai Jemmapes, est au nom de Monatte depuis avant guerre. Si quelqu'un en loge un autre ce serait la *R. P.* qui logerait la Librairie et non le contraire. Malgré cela, le premier crime d'Hasfeld consiste à ne pas avoir empêché la *R. P.* de disposer d'une pièce dans un local loué au nom de Monatte.

Et quant aux ressources de la *R. P.*, ah ! laissez-nous rire. Elle n'est pas riche, tant s'en faut, mais c'est elle qui a dû, certain jour, prêter de l'argent à la Librairie pour faire face à une échéance. C'est un service qu'on peut se rendre entre voisins qui se sont connus et aimés aux heures tragiques de la guerre. C'est un geste naturel. On comprend, par expérience, les embarras d'un ami. On l'aide sans marchander, sans rien demander en échange.

Mais allez donc faire croire cela à des gens incapables d'assurer l'existence de leurs publications !

Une application de la « direction unique ».

« Le Bureau d'Editions est placé de façon précise sous le contrôle administratif et financier de la C. E. confédérale », dit le rapport de la Commission du Congrès de Bordeaux.

Voilà une précision qu'il faudrait préciser. Si le Bureau d'Editions est contrôlé par la C. E. confédérale, c'est qu'il dépend d'elle, c'est qu'elle a une part de responsabilité dans la fondation, la gestion financière, la direction morale de cet organisme.

Or la C. E. n'est que la représentation de la C. G. T. U. tout entière. Peut-on savoir à quelle époque les syndicats unitaires ont eu à discuter sur le Bureau d'Editions que leurs mandants contrôlent ?

D'autre part, ce même Bureau d'Editions dépend du Bureau politique du Parti communiste. Et c'est une dépendance fort étroite, puisqu'elle a son effet à propos d'une aussi petite chose qu'une demande de livre pour compte rendu. A quel titre la C. E. confédérale contrôle-t-elle une propriété exclusive du Parti communiste ? Veut-on tout simplement laisser entendre que le Bureau politique se prolonge à la direction confédérale et que les mêmes hommes, ici et là, peuvent contrôler ou diriger les mêmes choses ? C'est justement ce que nous nous efforçons de démontrer depuis de longs mois.

Un monopole.

La Commission exécutive confédérale avait décidé et la Commission du Congrès a fait avaler que « l'exclusivité de la vente de livres, brochures et éditions dans les assemblées de la C. G. T. U. » sera assurée au Bureau d'Editions du Parti.

Le Parti seul doit fournir aux syndiqués unitaires leurs livres et brochures, comme il doit seul leur fournir leur lecture quotidienne par l'*Humanité*.

Alimentation intellectuelle unique, digne complément de la direction unique. Un véritable monopole est en train de s'installer. Le trust des œuvres éducatives de la classe ouvrière. On publiera ce que l'on voudra. On forcera à lire telle œuvre ; on fermera la porte des assemblées de la C. G. T. U. à telle autre œuvre.

Que le Parti, chez lui, organise ce monopole, cela le regarde. Qu'il s'imagine, et les dirigeants de la C. G. T. U. avec lui, procéder de même dans les syndicats c'est une autre affaire, cela ne sera pas réalisé aussi facilement.

Singulières brimades.

Un monopole qui se respecte doit briser ses concurrents indociles. *Le Bureau d'éditions* agit selon la règle. Il se fait « protéger contre la concurrence des maisons privées ». Il cherche à mettre le grappin dessus et quand il n'y parvient pas, il tente de leur casser les reins. Il y réussit ou n'y réussit pas. En tout cas, le Bureau d'éditions, œuvre du Parti, ne peut bénéficier d'un monopole dans la C.G.T.U. Les syndiqués communistes n'ont individuellement aucune supériorité sur les autres. Groupés ils constituent une tendance, qui même si elle dispose d'une majorité écrasante, n'a pas plus de droits dans la C. G. T. U. que les tendances rivales ou adverses.

Mais les agents syndicaux du Parti, en s'acharnant contre la Librairie du Travail, lui auront rendu un service. Ils l'auront signalée à tous ceux qui veulent une œuvre d'éditions au-dessus des tendances, au-dessus des fanatismes.

Il faut bien dire que nous avons un peu négligé dans le passé une besogne dont la nécessité est mise en valeur par les inquiétudes et les colères qu'elle provoque. Si Hasfeld fermait boutique, demain, quelle joie chez les bolchévisateurs ! Quelle gifle pour notre indolence ! Il y a cependant place pour les dévouements des syndicalistes de toutes tendances dans le noyau de la Librairie du Travail.

En 1919, Lenoir se réjouissait d'avoir balayé de la Fédération des Métaux les marchands du Temple qui l'encombraient. Il parlait de ceux qui diffusaient les publications de Zimmerwald. Monmousseau et Herclet, en 1927, reprennent son langage et agissent comme lui. Qu'ils en soient remerciés ! Car les coups de fouet qui font fuir les pleutres, réveillent aussi les énergies assoupies !

ROGER HAGNAUER.

P.-S. — Il y a cependant dans les saletés colportées contre notre ami une accusation précise. Il aurait dilapidé des fonds qui lui furent confiés. Il s'agit, sans doute, de ceux de l'I. S. R. Ici, plus de plaisanterie. On attend une Commission d'enquête. On attend, et si rien ne vient, on dira les raisons pour lesquelles Hasfeld ne s'occupe plus des éditions du Bureau Latin. Et on sollicitera le témoignage de ceux et de celles qui se taisent, par nécessité alimentaire. — R. H.

Monmousseau perd la mémoire

Décidément, Monmousseau n'a pas plus de mémoire que de scrupules.

Rappelons-lui que ce n'est pas nous qui avons prononcé au Congrès de Bourges un éloge dithyrambique de Treint, presque une déclaration d'amour. C'est lui.

C'est bien lui aussi, n'est-ce pas ? qui déclara l'an dernier, à l'Exécutif de l'Internationale, que si Treint avait l'oreille fendue, lui, Monmousseau, quitterait le Parti.

Il peut même se vanter d'avoir été le seul être au monde à prendre Treint pour un type de génie.

Aujourd'hui, fini tout cela. Adieu l'amour ! Monmousseau ne se souvient plus de rien. Il raconte même — est-ce du cynisme ou de la naïveté ? — que toutes les bêtises faites dans le mouvement syndical l'ont été sous l'inspiration de Treint. C'est bien possible, c'est même probable pour les premières. Mais si Treint les a fait faire, c'est Semard et Monmousseau qui les ont faites. On n'a jamais entendu dire qu'ils aient tenté une résistance ou cherché à réparer le mal fait. Bien au contraire, leur apprentissage fini, ils n'ont plus besoin de Treint pour leur faire faire des bêtises. Ils sont capables d'en faire tout seuls. Et ils le montrent.

LE COLLIER DE PERLES

Le Conseil National Economique doit être intégré dans le mécanisme constitutionnel du pays. Ainsi sera assurée la coopération des organisations professionnelles aux fonctions de l'Etat.

(Programme de la C. G. T., *Peuple* du 15 novembre.)

*

Un front unique se forme spontanément ; il s'étend de Poincaré à Monatte, en passant par les socialistes et la C. G. T. réformiste.

Poincaré a sommé immédiatement les fonctionnaires de ne pas aller en Russie, sous peine de révocation.

Et l'ami Monatte déclare gravement que ceux qui vont là-bas vont être pendant un mois traînés de réception en réception, et reviendront sans avoir rien vu.

ARMAND VIEAU, *Le Cimentier*, de nov. 1927.

LA RÉVOLUTION RUSSE EN DANGER

Trois choses à demander

1° Liberté d'expression pour l'opposition;

2° Amnistie pour les révolutionnaires emprisonnés;

3° Suppression de la peine de mort.

A l'occasion de l'anniversaire de la Révolution de Novembre, Henriette Roland-Holst a publié dans l'organe du Parti communiste de Hollande, De Tribune, *du* 25 *octobre, l'article suivant que nous tenons à reproduire :*

Les différends, au sein du Parti communiste russe, se sont fort aiguisés ces derniers temps.

Les perquisitions domiciliaires que fit le G. P. U., dans la nuit du 12 au 13 septembre, chez une quantité de membres de l'opposition, conduisirent à la confiscation de quelques machines à écrire et d'un appareil à reproduire des textes, et à l'arrestation de quelques sténotypistes qui ne sont pas membres du Parti. Immédiatement, les camarades Préobrajensky, Serebriakov et Charov déclarèrent que c'étaient eux qui avaient organisé l'appareil technique de l'opposition. Ces trois hommes sont membres du Parti depuis 1904, 1905 et 1903, respectivement, et les deux premiers y occupèrent des postes responsables.

Il va sans dire qu'ils se décidèrent à propager, sous le manteau, les thèses et les résolutions de l'opposition, uniquement parce que la presse du Parti n'insérait rien de tout cela.

Les trois camarades en question exigèrent que l'inventaire confisqué leur fût restitué et que les sténotypistes mis en état d'arrestation fussent rendus libres. Zinoviev protesta contre les perquisitions domiciliaires. D'autres membres de l'opposition protestèrent dans les cellules contre le fait que le G. P. U. se mêle de différends qui ne concernent que le Parti.

Staline envoya là-dessus, à toutes les organisations du Parti, l'avis qu'une « imprimerie clandestine » de l'opposition venait d'être découverte. A cette information fut jointe une circulaire du G. P. U., d'où il devait paraître qu'il existait des relations entre des membres déterminés de l'opposition et une « organisation contre-révolutionnaire illégale », et qu'un putsch militaire était en vue. Tout le rapport portait si clairement la trace d'être fabriqué de toutes pièces qu'il ne trouva pas, dans le Parti, la moindre créance. Parmi les soi-disant « compromis », il y avait de vieux lutteurs comme l'ouvrier Bratchovsky, qui a servi le Parti, depuis 1905, dans les circonstances difficiles et qui a aidé à libérer le territoire de l'Oural de la terreur blanche et de Koltchak.

Durant le mois dernier, à peu près deux cents membres de l'opposition ont été mis hors du Parti. Le 20 octobre, le Comité central du Parti russe se réunit, en assemblée plénière. Il y a des raisons de craindre que le premier acte de la majorité ne soit alors de radier Zinoviev, Trotsky, Smilga et quelques autres membres de l'opposition qui siègent au Comité, et que cette radiation ne serve d'introduction à une campagne générale contre l'opposition; que l'Exécutif du Comintern ne sanctionne aussi une telle campagne.

A moins que les membres des partis communistes ne protestent contre cette violente politique de Staline. A moins qu'ils ne demandent de ne pas prendre de mesures contre l'opposition russe, avant que ne soient connus le programme, les griefs et les exigences de l'opposition, et que ne soit portée à l'ordre du jour la discussion sur ce sujet au sein de l'Internationale Communiste.

Sans liberté d'expression des opinions, l'opposition du Parti russe a été contrainte au travail illégal, en désespoir de cause.

« Liberté d'expression de sa pensée, pour l'opposition », telle est la première chose que nous avons à demander.

La deuxième est l'application de l'amnistie aux membres de soi-disant groupes de gauche — ouvriers et intellectuels — qui furent arrêtés et exilés au cours des dernières années. Par l'exemple suivant on jugera des scandaleuses méthodes qui sont appliquées. Dans le courant de cet été (probablement en juillet) furent arrêtés à Moscou 56 membres d'un groupe d'opposition de gauche. Il leur était requis de s'adresser, dans leurs districts, au Comité du Parti qui désirait avoir avec eux une entrevue. Là, les agents du G. P. U. les attendirent et les emmenèrent, menottes aux mains, au bureau central de police. Parmi eux se trouvaient deux fonctionnaires des syndicats, le chef d'un bureau de milice, trois techniciens responsables du télégraphe et deux secrétaires de cellules du Parti.

Les poursuites auxquelles sont exposés des membres de l'opposition, des anarchistes révolutionnaires, et des pacifistes qui refusent le service militaire jettent, depuis des années déjà, une ombre opaque sur l'image de la République des Soviets. Elles affaiblissent au sein de la classe ouvrière cette espérance que la Russie soviétique lui paraisse encore à l'avenir en état d'être un lumineux exemple dans la lutte pour la libération de tous les opprimés.

Et en troisième lieu, nous devons nous élever avec insistance contre le fait que la peine de mort — comme l'annonce à présent le pouvoir des Soviets — sera seulement abolie pour les criminels de droit commun, mais continuera d'exister pour les crimes contre l'Etat. Comme communistes, nous tenons la violence pour inévitable dans les grandes décisions de la lutte des classes. Mais la terreur d'un Etat puissant, solide, robuste, contre des personnes — si coupables et si méchantes soient-elles — ne peut pas être approuvée par la morale socialiste. Les nombreuses exécutions des derniers mois dans la Russie des Soviets n'ont diminué d'aucune manière le danger qui menace la Russie du côté de la réaction. Par contre, elles ont augmenté le danger que ne s'affaiblissent les sympathies de la classe ouvrière pour la République soviétique. La grande masse des travailleurs — ainsi que les révolutionnaires par conviction — sent très bien que l'application de la peine de mort est un moyen qui nous éloigne de notre but : la société fraternelle, et que son usage n'en favorise pas, mais en compromet l'approche.

Ce n'est que quand nous émettons ces exigences : liberté de discussion pour l'opposition (nationalement et internationalement), pas d'exclusions; extension de l'amnistie aux membres des groupes de gauche, aux socialistes révolutionnaires, aux anarchistes, aux pacifistes; ce n'est que quand nous émettons ces exigences au gouvernement de Staline que nous avons, comme communistes, le droit de fêter, la tête haute, le X[e] anniversaire de la Révolution de novembre; c'est seulement en les émettant que nous ne chargeons pas notre conscience — nous ne gardons pas le silence quand le

devoir est de prendre la parole — et que nous ne reculons pas lâchement devant une lutte difficile.

C'est seulement en les émettant que nous tendons aussi bien à la réalisation de cette liberté d'expression de la pensée sans laquelle le mouvement ouvrier ne peut surmonter l'effroyable crise où il se trouve, qu'à la lutte pour le socialisme dans une atmosphère de générosité qui nous distingue en principe de la violence de nos adversaires de classe.

HENRIETTE ROLAND-HOLST.

Devant l'irréparable

Les événements ont fait en Russie un bond tel, en quinze jours, qu'on peut se demander si les revendications formulées le 25 octobre par Henriette Roland-Holst, revendications qui méritaient d'être reprises par les révolutionnaires du monde entier, riment encore à quelque chose.

Loin de se voir accorder la liberté d'expression de sa pensée, l'opposition russe est exclue du Parti. Son exclusion n'est pas le résultat des manifestations organisées par elle le 7 novembre. Le compte rendu sténographique du discours de Trotsky au Comité central, publié par la *Pravda* du 2 novembre, dont le *Populaire* du 11 novembre a donné une traduction, montre à quel diapason se sont élevées l'intolérance et la haine. Discours haché tout au long d'interruptions, d'injures et de menaces. Une telle scène évoque les mauvais jours du déclin de la Révolution française.

L'exclusion réclamée par Staline en août, il l'obtient en novembre. Mais l'acheminement de cette mesure s'accompagne d'arrestations nombreuses de militants de l'opposition; depuis les arrestations de juillet signalées par Roland-Holst un grand nombre d'autres ont suivi. Les bruits qui ont couru de l'emprisonnement des chefs de l'opposition, de leur bannissement, de leur exécution, faux hier, ne deviendront-ils pas vrais demain ?

Dans ses déclarations à la délégation française, (*Humanité* du 7 novembre), Rykov l'a clairement annoncé :

« Je puis dire que tous les moyens seront employés pour sauvegarder l'unité du parti en face de l'opposition qui ne représente que 3 ou 4 % de communistes. *S'ils continuent hors du Parti leur action, ce ne seront plus les lois du Parti qui s'appliqueront à eux, mais les lois générales établies pour la sauvegarde de la dictature du prolétariat.* »

N'est-ce pas une provocation indéniable que cet appel du Comité central (*Humanité* du 12 novembre) :

« Il ne faut point permettre les réunions illégales convoquées par l'opposition et dans le cas de leur convocation en dépit des mesures prises par les organisations, il faut les dissoudre au moyen des forces du Parti et des ouvriers. »

Comment l'opposition, même chassée du Parti, pourrait-elle se taire ? Elle croit que la Révolution est en péril. Son devoir n'est-il pas de continuer ses efforts pour tenter de la sauver ?

Les manifestations du 7 novembre

On ne sait que peu de choses encore sur les manifestations organisées par l'opposition, le 7 novembre, à Moscou et à Leningrad. On ne sait que ce que les documents officiels mêmes ont été obligés de laisser transpirer. Après avoir fait dire par un Vaillant-Couturier — on voit bien que Raymond Lefebvre n'est plus là — que toutes les tentatives des militants de l'opposition pour parler à la foule des manifestants avaient tourné à une défaite grotesque, on a été obligé de reconnaître qu'en des points divers l'opposition avait pu parler et qu'elle avait même tenu un meeting dans la grande salle de l'Institut technique.

Qu'en d'autres points, Trotsky, Kamenev et d'autres n'aient pu parler, rien de surprenant quand on sait que les dirigeants staliniens ont l'habitude de lancer derrière les orateurs de l'opposition des camions d'équipes à tout faire.

Une fois de plus, on se sera livré à un bourrage de crânes misérable. Après l'histoire mensongère de l'imprimerie illégale, il y avait eu le roman policier du complot de l'opposition et des gardes blancs; maintenant c'est le récit frelaté des manifestations de l'opposition le 7 novembre.

Pour mesurer le souci de la vérité qui anime Staline, il suffit de se rappeler comment durant plus d'un an il a pu cacher aux communistes du monde entier les principaux événements de la Révolution chinoise, le coup d'Etat de Tchang Kaï Shek de 1926 et les fusillades d'ouvriers. Les cacher, avec la complicité ici de la rédaction de l'*Humanité* et du député Doriot qui ont pu publier des articles kilométriques sans dire un mot de la véritable situation en Chine.

Pauvre communisme français!

Les Partis communistes, et particulièrement le parti français, ne vont-ils pas se jeter entre les fractions russes adverses, et leur demander de penser au sort de la Révolution, la défendre contre elle-même ?

Ils en sont bien incapables.

Comme au temps de la guerre, les feuilles volantes, les brochures, les petits journaux sortent à nouveau. « Appel aux communistes » de G. Briard, Ch. Berthier, Maria Cotton, Delfosse, Delsol, Dionnet, P. Malterre, Moses, Hasfeld, A. Juin, Magdeleine Marx, M. Paz, Marcel Roy; feuille volante sur l'exclusion de Vouyovitch; « Déclaration des 83 », discours et thèses de Zinoviev et Trotsky sur la Révolution chinoise, publiée par l'Opposition de gauche, qui annonce la publication prochaine de la « Plate-forme politique de l'Opposition russe » (brochures au prix de 2 fr., éditées par G. Faussecave, 9, rue Cadix, Paris-XV[e]); un numéro double du « Bulletin communiste »; un nouvel organe, « Le Réveil communiste », bulletin intérieur des groupes d'avant-garde communistes (adresser correspondance à Jean Perrin, 7, rue Saint-Jean, Lyon (Rhône), qui annonce la publication en brochure de la Plate-forme de l'opposition de gauche Sapronov, Smirnov, sous le titre : « Avant le Thermidor. »

Devant cette fermentation des esprits, le Parti français répond par l'exclusion de Treint du Comité central, par des menaces d'exclusion contre quiconque se solidarisera avec l'opposition russe. Vous ne voudriez pas que les dirigeants communistes français soient capables d'un geste de bon sens, qui serait un geste de courage, à quelques mois des élections ! S'ils n'allaient plus être désignés comme candidats ? S'ils n'allaient plus disposer de fonds pour mener leur campagne ?

Que l'irréparable s'accomplisse plutôt! — P. M.

JUSTICE POUR L'INDIGÈNE !

Lettre ouverte à Romain Rolland

CITOYEN,

Il se passe actuellement en Algérie, dans la banlieue même d'Alger, un fait invraisemblable, et qui est en même temps tout à fait habituel.

Dans un but qui ne pourra être déterminé avec certitude que plus tard, une fillette de treize ans a été enlevée il y a quatre mois de chez ses parents par un médecin dont l'identité est connue. Le rapt d'enfant est un des crimes que la conscience humaine depuis longtemps considère comme l'un des plus atroces. Tous les Codes, y compris le Code français, le frappent des peines les plus graves. En ce moment même toute l'administration civile et militaire d'un pays contigu de l'Algérie est mobilisée pour obtenir la restitution de deux fillettes françaises ravies par des « bandits » marocains.

Or, depuis quatre mois, la mère de l'enfant enlevée à Alger ne peut obtenir justice. Elle se heurte à la volonté catégorique de l'administration française, qui se refuse à la fois à poursuivre le ravisseur, et à faire restituer l'enfant. Administration à tous les échelons et de tous les ordres : commissaire de police, procureur de la République, procureur général, préfet et garde des Sceaux; les uns opposant un refus formel, les autres la force de l'inertie. C'est avec la complicité de la magistrature et de la police que le ravisseur a pu tenir l'enfant séquestrée chez lui pendant plusieurs semaines; c'est avec leur complicité qu'il a pu ensuite librement, avec l'enfant, quitter Alger.

Je vous demande d'intervenir.

D'intervenir, non point par un simple geste, mais d'une manière effective et concrète. La *Révolution Prolétarienne* a signalé depuis deux mois, au fur et à mesure qu'ils se sont produits, les faits principaux de ce déni de justice; je vous demande de bien vouloir venir sur place en vérifier l'exactitude.

Vous les vérifierez, et en même temps vous apprendrez de la bouche même des victimes et des témoins, toute une série d'autres faits, non enregistrés par écrit et dont jusqu'ici nous n'avons pas fait état, qui vous montreront mieux que personne ne pourrait le faire, la signification générale et sociale de ce déni de justice particulier.

Vous y verrez le commissaire de police demandant à la tante de l'enfant combien elle voulait pour retirer sa plainte ? Et s'attirant cette réplique : « Dans quelle religion avez-vous vu qu'on vendait ses enfants ? »

Vous y verrez un juge d'instruction invitant un avocat à trahir l'intérêt de ses clientes par cette phrase si caractéristique de l'esprit dans lequel est rendue la justice en Algérie : « Mais voyons !! Maître ! entre un Européen et des bicots (*sic*), qui choisissez-vous ? »

Vous y verrez un procureur de la République se faire maître-chanteur. Un procureur qui, avisant l'avocat de la mère de son refus de poursuivre, le menace en même temps, s'il saisit la juridiction civile, d'intenter contre la mère, une mère à laquelle il n'a pas un acte à reprocher, contre laquelle il n'a entendu aucun témoin, une action en déchéance de l'autorité paternelle. C'est la menace sous condition dans toute sa brutalité : si la mère laisse faire, si elle accepte désormais de se taire, elle conservera la possibilité de revoir son enfant, le jour où le ravisseur aura assez d'elle; sinon elle risque de se voir enlever même cet espoir !

Vous y verrez les parents eux-mêmes, la mère et la tante. Vous y verrez leur intérieur et leur vie.

Vous verrez aussi les voisins. Qui sont à la fois voisins des parents et voisins du ravisseur. Vous les interrogerez sur les mœurs de ceux-là — et de celui-ci.

Et vous jugerez !

Vous jugerez, et vous proclamerez votre jugement.

Peut-être vous étonnerez-vous qu'il soit besoin de vous, qu'il soit besoin d'une intervention aussi active de votre part, pour redresser une injustice aussi flagrante ?

C'est que ce ne peut être par hasard si tous les échelons de l'ordre administratif et judiciaire se trouvent d'accord pour refuser durant quatre mois de rendre justice. Il ne peut s'agir là de cas de forfaitures individuelles, il s'agit d'une forfaiture collective, d'une forfaiture de l'Etat. C'est l'Etat, l'Etat français lui-même qui refuse justice.

Or se dresser efficacement contre l'Etat, parvenir à mettre en demeure l'Etat de remplir ce qu'il prétend être sa fonction essentielle, un seul homme le peut, c'est vous !

Seul vous avez l'autorité suffisante pour le faire.

Et seul vous pouvez avoir la volonté de le faire. S'il s'agissait de faire rendre justice à un bourgeois apparenté aux plus hautes familles de l'aristocratie financière, et dont la réhabilitation devrait permettre à tout un clan de voir largement s'ouvrir les portes des salons ou de professions jusqu'alors seulement entr'ouvertes, on trouverait certes, à foison, des intellectuels « de poids » pour faire fléchir l'Etat. Mais tel n'est point le cas. Il ne s'agit ici que d'une pauvre femme, une femme qui gagne sa vie en faisant des ménages à vingt sous de l'heure. Lui faire rendre justice ne saurait procurer aucun avantage à ceux qui la lui feront rendre, ni à eux personnellement, ni à leur clan.

Dès lors, vous êtes le seul, parce que seul vous avez su maintenir votre sentiment de justice en dehors des solidarités de classe ou de coterie, qui puissiez vouloir agir, agir résolument, de fait et non point seulement d'apparence.

Vous seul !

Dans un entretien que la tante de l'enfant eut avec le ravisseur à un moment où elle se doutait qu'il était l'auteur de ce rapt, mais n'en avait point encore la certitude, elle lui dit : « Si c'est toi qui as l'enfant, j'arriverai bien à me la faire rendre, je m'adresserai au commissaire. » — « Le commissaire, répondit l'autre, c'est mon frère. » — « Eh bien alors, je m'adresserai au procureur. » — « Le procureur, c'est mon camarade. » — « Alors je m'adresserai au ministre. » — « Le ministre ! penses-tu qu'il va s'occuper d'une pauvre Mauresque comme toi ! »

Le docteur avait dit vrai : le commissaire fut son « frère », le procureur fut son « camarade », et le ministre a laissé sans réponse la requête de la pauvre « Mauresque ». Montrez à cette femme, citoyen Romain Rolland, qu'un homme qui jouit dans le monde d'une autorité toute autre que celle d'un garde des Sceaux, peut s'occuper d'une « pauvre Mauresque ».

Ce faisant, vous ferez rendre un enfant à sa mère, vous détruirez une iniquité; c'est beaucoup. L'injustice humaine n'est qu'une addition d'injustices individuelles.

Mais en réalité, vous ferez plus, beaucoup plus. Ce faisant, c'est pour cinq millions d'hommes que vous pourrez contribuer à supprimer le déni de justice dont depuis un siècle, ils sont, d'une manière permanente, les victimes.

J'ai dit que la forfaiture de la magistrature française dans cette affaire n'était point la forfaiture de quelques individus, mais la forfaiture de l'Etat. Il faut ajouter que cette forfaiture de l'Etat n'est point une forfaiture propre à ce cas particulier, c'est une forfaiture générale. Forfaiture de l'Etat français tout entier, à l'égard d'une collectivité de cinq millions d'êtres tout entière.

Dans le rapt pour lequel nous vous prions d'intervenir, l'auteur du rapt est français; la fillette ravie est arabe.

Il n'y a pas d'autre raison pour la forfaiture. Si procureur et préfet n'ont point fait rendre l'enfant, si le Parquet s'est refusé à poursuivre le ravisseur, il n'y a pas, il n'existe pas d'autre raison que celle-là.

Toute la bourgeoisie française d'Algérie considère en effet qu'il n'y a point crime, qu'il ne saurait y avoir de crime, du moment que le coupable est un Français, et la victime un indigène.

Venez à Alger, Romain Rolland, vous y fouillerez les archives, vous y compulserez la presse, depuis la plus réactionnaire jusqu'à la plus républicaine, vous interrogerez Français et indigènes, hommes de la ville et hommes du bled, et vous constaterez que le déni de justice dont est actuellement victime la mère de Chabli Ourdia, loin d'être une exception, n'est que l'application d'une règle qui ne souffre point d'exception. C'est le droit de la conquête ! Le roumi peut battre l'Arabe, ou le torturer jusqu'à ce que la gangrène oblige à lui couper les membres, ou l'assassiner, ou lui voler ses enfants, il sera impossible à l'Arabe d'obtenir la moindre réparation, si celui qui l'a battu, torturé, assassiné ses proches, ou volé ses enfants est un Français.

Nous vous demandons de venir ici pour vous en convaincre, et ensuite de dresser votre *J'accuse*. Si peu exceptionnel qu'il soit, le cas de Chabli Ourdia est typique. Tous **les** éléments s'y trouvent pour en faire une de ces affaires caractéristiques qui mettent en pleine lumière tout un système d'iniquités — et qui par là permettent sinon toujours de détruire complètement l'iniquité, au moins d'y mettre un frein. On n'a plus exécuté de Calas depuis Voltaire, ni condamné de Dreyfus depuis Zola.

De votre intervention dépend le sort de Chabli Ourdia; du sort de Chabli Ourdia dépend la sécurité dans l'avenir des enfants de tout un peuple, la sécurité, dans leurs personnes et dans leurs foyers, de cinq millions d'êtres livrés depuis un siècle à l'arbitraire et à la fantaisie de 600.000 vainqueurs.

Ce n'est qu'une « pauvre Mauresque » qui demande aide, mais par sa voix c'est cinq millions de ses pareils qui crient : « Au secours ! »

Je vous demande de les aider à se sauver.

R. LOUZON.

LE SILENCE DU GARDE DES SCEAUX

La requête suivante avait été adressée au Garde des Sceaux. Naturellement, elle est demeurée sans réponse.

Alger, le 22 octobre 1927.

Monsieur le Garde des Sceaux, Paris.

Monsieur le Garde des Sceaux,

Je soussignée, Salah Doudja ben Belkacem, demeurant à Notre-Dame-d'Afrique, chemin des Pèlerins, villa Capola,

Ai l'honneur de porter à votre connaissance que ma fille, Chabli Ourdia, a disparu le soir du 14 juillet. Etant toujours placée, je laissais mon enfant à la garde de sa tante, Chabli Faroudja, ma belle-sœur, et elle y était encore aux environs de sept heures et demie; vers huit heures moins le quart, sa tante l'ayant appelée, Chabli Ourdia ne répondit pas, et après de longues recherches il fallut renoncer à la retrouver ce soir-là.

Le lendemain matin, 15 juillet, la disparition de ma fille était signalée au commissariat de police par ma belle-sœur.

Quelques jours après, nous apprîmes que M. Baille, directeur de l'institut du docteur Rouby, avait enlevé mon enfant. Ma belle-sœur et moi portâmes plainte contre ce dernier au commissariat de police.

Malgré cela, ma fille ne nous fut pas rendue; c'est alors qu'à la date du 29 août dernier, je portai plainte entre les mains mêmes de M. le Procureur de la République, mais ce magistrat fit connaître à mon avocat et me fit confirmer plus tard par le commissaire de police qu'il avait décidé de laisser mon enfant au docteur Baille.

Je priai donc mon avocat de s'adresser à M. le Procureur général pour lui faire remarquer qu'une telle mesure ne pouvait être prise, que le docteur Baille ayant commis le crime d'enlèvement de mineure prévu et puni par les articles 354 et 356 du Code pénal, mon enfant devait m'être rendue et que des poursuites devaient être engagées contre l'auteur de ce rapt.

Toutes ces démarches sont restées vaines.

Ayant essayé de me constituer partie civile, comme je priais M. le Juge d'instruction de vouloir bien me dispenser, étant donnée ma pauvreté, de la consignation de la somme exigée en pareille matière, ce magistrat me répondit que je devais demander l'assistance judiciaire.

J'en ai sollicité le bénéfice ces jours-ci.

Mais quand me sera-t-elle accordée ?

Deux ou trois mois vont peut-être s'écouler d'ici là ? Que deviendra mon enfant durant ce temps ?

Une crime plus grave que celui déjà consommé ne sera-t-il pas commis ?

Et pourquoi attendrais-je si longtemps que mon enfant me soit remise ? Le crime du docteur Baille n'est-il pas assez précis et assez grave pour que les autorités judiciaires ne veuillent point agir contre ce dernier, et pour qu'on se désintéresse d'une mère à qui l'on a volé son enfant et d'une enfant qu'on a violemment arrachée à l'affection de sa mère ? Et puis, lors même que je me serai constituée partie civile, quelle sera ma garantie dans l'instruction ouverte par un Parquet qui s'est obstinément refusé de m'accorder l'aide et l'assistance qu'il doit de par la loi aux victimes des délits et des crimes ? M. le Procureur de la République ne conseillait-il pas à mon avocat, au cours de l'entretien où il lui apprenait qu'il avait pris la décision de laisser mon enfant au docteur Baille, de saisir la juridiction civile, mais en menaçant de faire aussitôt la procédure légale tendant à obtenir la déchéance de ma puissance paternelle ?

C'est pourquoi je m'adresse à vous, Monsieur le Garde des Sceaux, chef suprême de la justice, vous seul pouvez me la faire rendre, vous seul pouvez arriver à contraindre le Parquet de la République à ouvrir une information sérieuse malgré l'inertie qu'il a toujours opposée et que le Parquet général n'a pas voulu vaincre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de mes sentiments respectueux.

⁂

Quelques jours après l'envoi de cette lettre, l'avocat de Salah Doudja adressait un télégramme au Garde des Sceaux pour l'aviser que le docteur Baille et l'enfant n'étaient plus à Alger, et le conjurer d'ordonner d'urgence des recherches.

Lettre et télégramme sont restés jusqu'à ce jour sans réponse.

La « Vie Ouvrière » enlève son masque

Avez-vous remarqué dans la *Vie Ouvrière* du 4 novembre, numéro consacré à l'anniversaire de la Révolution russe, ce petit placard de la quatrième page :

« Lisez la *Vie Ouvrière* »,

« HEBDOMADAIRE COMMUNISTE SYNDICAL »

Vous pensiez sans doute jusqu'à ce jour que la *Vie Ouvrière* était restée un organe syndicaliste, que, rédigée et contrôlée par les militants de la C. G. T. U., elle pouvait être considérée comme l'organe officieux de la C. G. T. U.

Vous vous trompiez, ou, plus exactement, on vous trompait !

C'est bien l'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE SYNDICAL que des décisions officielles vous ont obligé, militant du mouvement syndical, à diffuser comme organe de la C. G. T. U. à l'occasion du 1er mai. C'est bien l'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE SYNDICAL que la XXe Union régionale unitaire a envoyé officiellement à tous ses « cadres » au lendemain de Bordeaux.

Aucune confusion n'est donc possible; chacun est à sa place, n'est-ce pas, Monmousseau, la *R. P.*, continuatrice de l'ancienne *Vie Ouvrière*, syndicaliste communiste, et la *Vie Ouvrière*, HEBDOMADAIRE COMMUNISTE SYNDICAL, suivant votre propre aveu.

Nous avons reçu:

Charles Guieysse : *Pages Libres* (Extraits). Préface de Daniel Halévy. (Imprimerie Métrat, Hennebont.)

Gustave Dupin : *Les Chroniques d'Ermenonville;* 12 francs. (Delpeuch, éditeur.)

Guido Miglioli : *Le Village soviétique;* 10 francs. (Librairie du Travail).

Georges Duhamel : *Le Voyage de Moscou;* 12 fr. (Mercure de France.)

S.-A. Piontkovski : *Histoire populaire de la Révolution d'Octobre;* 9 francs. (Editions Sociales Internationales.)

NOTES ÉCONOMIQUES

Rationalisation,

nouveau mode de concentration capitaliste.

Ce mot de rationalisation, malgré ou peut-être à cause de son aspect rébarbatif, a une fortune énorme, mais comme tous les mots qui font fortune, il finit par englober des tas de choses différentes.

Dans le nouveau mot, on a notamment repris de vieilles choses, bien antérieures au mot, mais qui grâce à lui, ont acquis une jeunesse nouvelle. Parmi ces vieilles choses, il faut mettre en premier lieu les méthodes de travail importées d'Amérique en Europe durant les années qui précédèrent la guerre, sous le nom de « système Taylor », et ses divers dérivés : fordisme, travail à la chaîne, etc. Méthodes qui sous prétexte de science (et dont nous avons montré il y a quelque temps tout le caractère antiscientifique), n'ont pour but que d'épuiser jusqu'à la dernière limite l'organisme de l'ouvrier.

Par rationalisation on a entendu également ce qui, après l'armistice, eut un moment de grande vogue, sous le nom de « standardisation ». Par la standardisation on cherche à cesser de fabriquer une multitude de types d'un même objet ne différant les uns des autres que par des différences insignifiantes, en réduisant ces types à un petit nombre, bien définis, et les mêmes pour tout le monde. Il est bien évident, en effet, qu'il n'y a aucune utilité pour personne, à ce que « il n'y ait pas dix vélos de semblables sur mille qui quittent Saint-Etienne chaque jour », ainsi que le déclare le président de la Chambre syndicale patronale du Cycle, ou à ce que « la moindre usine stéphanoise ait vingt modèles de bécanes, quarante modèles de pédales, soixante-dix modèles de rondelles de direction ». Une uniformité plus grande permettrait d'abaisser le prix de revient, de diminuer le prix de vente, d'où extension de l'usage, ce qui compenserait par l'accroissement du nombre d'objets à fabriquer, la diminution de main-d'œuvre qui résulterait de la fabrication d'un moins grand nombre de modèles.

Mais tout cela avait été dit, et tenté çà et là, avant que les industriels allemands ne lancent ce qu'ils ont appelé rationalisation. Qu'est-ce donc qui caractérise, à proprement parler, la rationalisation, telle que les Allemands l'ont conçue et réalisée ?

On sait qu'il y a deux grandes formes types de monopole capitaliste : le trust et le cartel.

Le trust est la réunion dans les mêmes mains de toutes les entreprises concurrentes, ou du moins des principales d'entre elles. Le maître du trust devient par là le maître du marché; il règle les quantités produites et les prix, à sa guise. C'est donc un phénomène de concentration qu'on peut appeler commercial. Mais c'est aussi un phénomène de concentration industrielle, en ce sens que le trust, devenu maître de toutes les usines jusque-là concurrentes, ne les laisse plus fabriquer chacune tout le produit; il opère parmi elles une véritable division du travail, spécialisant chaque usine, en y concentrant toute une branche de la fabrication, les autres branches, qui avaient également place jusque-là dans cette

usine, étant désormais reportées dans d'autres usines mieux outillées ou mieux placées pour cette branche particulière de la fabrication. Et même si certaines usines ne sont pas bien placées pour produire aucune des parties de ce que fabrique le trust, on n'hésite pas, quelque valeur d'immobilisation qu'elles représentent, à les fermer.

Jusqu'en ces derniers temps le cartel était au contraire, lui, une organisation purement commerciale. Le cartel était constitué par une entente entre les divers fabricants d'un même produit, par laquelle ceux-ci s'engageaient à ne produire que des quantités déterminées et à vendre à des prix fixés; pour le reste ils conservaient leur indépendance, chacun restant maître de ses usines, organisant souverainement sa fabrication.

C'est à ce caractère purement commercial du cartel, que la rationalisation a cherché à mettre fin. La rationalisation consiste à faire du cartel un organisme non plus seulement commercial, mais également industriel. Tout en maintenant l'essentiel du cartel, c'est-à-dire la libre entente entre maisons conservant leur existence distincte, on a porté cette entente du domaine des prix et des quantités à produire, dans celui de l'organisation de la production. Chacun des adhérents au cartel s'engage à ne plus fabriquer que telle ou telle partie du produit, ou telle ou telle qualité, sa fabrication en cet article se trouvant accrue du fait de l'abandon de cette même fabrication par les autres adhérents au cartel. La rationalisation consiste donc à s'efforcer de donner au cartel, ce qui jusqu'alors n'était que le privilège du trust : la division du travail entre les usines. Tel est l'essentiel de la rationalisation.

C'est ce qui explique qu'elle est un phénomène essentiellement allemand, le cartel étant, comme on sait, la forme caractéristique du monopole en Allemagne (bien qu'il y existe également des trusts) à la différence de l'Amérique où la forme caractéristique du monopole est le trust.

La gabegie financière dans les Chemins de fer

Nous avons vu l'autre mois la grande raison d'ordre technique qui rendait le déficit presque chronique dans l'exploitation des chemins de fer. Voyons aujourd'hui un cas caractérisé de gabegie dans leur gestion financière.

Depuis la fin de la guerre, les Compagnies de chemins de fer françaises n'ont pas cessé d'emprunter. Elles eurent chaque année, sauf l'an dernier, d'importants déficits d'exploitation à combler, elles avaient en outre, surtout celles qui, comme le Midi et l'Orléans, électrifièrent une partie de leurs réseaux, de grands travaux neufs à exécuter : pour tout cela il fallait de l'argent, elles l'empruntèrent. Elles empruntèrent cet argent aux taux où l'on trouvait alors à emprunter, taux très élevés qui atteignirent 12 et 13 % en juillet-août 1926, d'après les déclarations mêmes du Président de la Compagnie du Midi à la dernière assemblée générale des actionnaires. A cela, rien à dire, au moins pour le moment. Si l'on admet qu'il fallait de l'argent coûte que coûte, il fallait bien l'emprunter, et l'emprunter aux taux pratiqués sur le marché aux moments où l'on empruntait.

Mais voici : s'il y avait une chose bien évidente, qui ne pouvait échapper même aux services financiers les plus obtus, c'est que ces taux d'intérêt étaient des taux tout à fait anormaux, exceptionnels, dus uniquement à la dépréciation constante du franc, et que comme celle-ci ne pouvait durer éternellement, ces taux exorbitants ne pouvaient eux aussi durer éternellement. En conséquence, le plus simple bon sens commandait d'emprunter à des conditions telles qu'on puisse se libérer de ces taux d'intérêt excessifs, dès que le taux d'intérêt redeviendrait normal. Il fallait emprunter à 12 et 13 %, puisqu'on ne pouvait alors trouver de l'argent à moins, mais en se donnant la possibilité de rembourser ces sommes avec de l'argent emprunté à 5 ou 6 %, ou à 3 ou 4 %, dès que le taux d'intérêt se serait abaissé à 5 ou 6 %, ou qu'il serait redevenu à 3 ou 4 %, ce qu'il est normalement, lorsqu'il n'y a pas de crainte de dépréciation de la monnaie.

Pour cela, rien de plus facile : il suffisait d'être honnête. Il suffisait de dire honnêtement et franchement : nous empruntons à 12 %. Il suffisait en effet d'émettre des obligations à 12 %, des obligations de 500 francs par exemple, pour lesquelles le souscripteur aurait versé la somme indiquée 500 francs, et auquel la Compagnie aurait en revanche payé 60 francs d'intérêt par an. Lorsque le taux d'intérêt aurait baissé, la Compagnie aurait alors fait un nouvel emprunt au nouveau taux, et, avec le produit de ce nouvel emprunt, aurait remboursé l'ancien. Elle n'aurait ainsi payé 12 % d'intérêts que juste pendant le temps où l'intérêt aurait été à ce taux.

C'était trop honnête pour des Compagnies de chemins de fer. En conséquence, voici la façon désastreuse dont elles procédèrent.

Avant guerre, alors qu'il n'y avait point de dépréciation de la monnaie, que le taux d'intérêt était normal, les Compagnies de chemins de fer trouvaient de l'argent à 3 %, en conséquence elles émettaient des obligations 3 %. Eh bien ! alors qu'on ne trouvait plus de l'argent qu'à 8, 10 ou 12 %, les Compagnies continuèrent d'émettre des obligations 3 % ! Mais, bien entendu, si ces obligations n'avaient rapporté que 3 %, elles n'auraient point trouvé preneurs. L'intérêt de 3 % n'était donc que théorique, et pour cela voici comment on faisait. La Compagnie émettait des obligations de 500 francs 3 %, c'est-à-dire des obligations pour lesquelles elle s'engageait à payer 15 francs d'intérêt par an, et qu'elle s'engageait à rembourser à 500 francs, somme que le souscripteur était théoriquement censé avoir versé, mais au lieu de verser 500 francs, celui-ci ne versait en fait qu'une somme très inférieure, 163 francs par exemple, pour les obligations de la Compagnie du Midi en 1926. De cette manière, pour 163 francs, l'acheteur d'une obligation avait 15 francs d'intérêt par an, ce qui lui faisait du 9 %, et en outre, quand on lui rembourserait son obligation à 500 francs, il toucherait encore une prime de 337 francs, ce qui, d'après les calculs de la Compagnie, équivalait à lui donner 12 % d'intérêt.

En procédant de cette manière, la charge momentanée de la Compagnie n'était évidemment pas plus élevée que si elle avait émis des obligations à 12 %; c'était toujours 12 % des sommes reçues qu'elle devait donner par an; mais... cette charge, au lieu d'être temporaire, était perpétuelle. La Compagnie s'obligeait à supporter *indéfiniment* cette charge, à payer indéfiniment 12 % d'intérêt, même lorsque le taux d'intérêt redeviendrait 3 ou 4 %. En effet, rien n'empêche la Compagnie de rembourser ses obligations 3 % émises à 163 francs, dès que le taux d'intérêt baisse, mais ces obligations pour lesquelles elle n'a reçu que 163 francs, elle doit

les rembourser à 500 francs, il lui faut donc emprunter 500 francs pour en rembourser 163, si bien que l'accroissement de la somme empruntée compense la diminution du taux de l'intérêt. Le jour, par exemple, où l'intérêt sera redevenu 3 %, rien n'empêchera la Compagnie d'émettre de nouvelles obligations de 500 francs 3 %, pour lesquelles elle demandera bien au souscripteur cette fois 500 francs et non 163 francs; rien ne l'empêchera non plus, avec le produit de ces obligations, de rembourser les anciennes obligations émises à 163 francs, mais à quoi cela lui servirait-il, puisque pour chaque obligation qui lui a été payée 163 francs, et pour laquelle elle donne 15 francs d'intérêt annuel, il lui faudrait verser le produit total d'une des nouvelles obligations émises à 500 francs, et qui lui coûteront, elles aussi, chacune 15 francs d'intérêt annuel.

Ainsi, avec le procédé honnête d'emprunter en obligations à 12 %, quand on ne peut trouver à emprunter à moins, on s'oblige à payer 12 % d'intérêt pendant toute la période où l'intérêt est à ce taux, mais pas pour davantage; avec le procédé employé par les Compagnies, celles-ci s'obligent à payer indéfiniment cet intérêt de 12 %, même lorsque l'intérêt est redevenu de 3 %.

Or ce procédé a été employé sur une échelle formidable par les Compagnies de chemins de fer depuis la guerre, c'est par milliards que depuis ce moment elles ont emprunté en obligations 3 % ou obligations 6 % (pour lesquelles le même raisonnement est applicable, ces obligations n'ayant été émises elles aussi que bien au-dessous du pair), c'est par dizaines, peut-être par centaines de millions que se chiffreront les intérêts annuels supplémentaires qu'elles devront payer de ce fait durant les années qui viennent, dizaines ou centaines de millions qui, autrement, auraient pu être, selon les cas, employés à combler le déficit, à abaisser les tarifs, à élever les salaires.

R. LOUZON.

Les « fruits » d'une politique

Nous avons relevé, dans la déclaration faite par Vouïovitch, militant de l'opposition trotskyste, devant l'Exécutif du Parti communiste russe, séance du 21 septembre, les phrases suivantes :

« *Vous avez, de même, mis sous le boisseau la déclaration du camarade Nin, membre du Bureau exécutif de l'Internationale Syndicale Rouge, et de plus, un des fondateurs du parti communiste espagnol, parce qu'il partage les vues de l'opposition.*

« *En Hollande, vous avez définitivement perdu l'organisation des syndicats de gauche (N. A. S.), qui compte plus de 14.000 membres, et en Belgique, une rupture s'est produite, de même nature, avec l'aile gauche des syndicats, qui a travaillé la main dans la main avec le parti communiste, durant des années. Ces deux groupes de travailleurs révolutionnaires, vous les avez repoussés sur le chemin du syndicalisme. Ce sont les fruits de votre politique.* »

Il y a beau temps que nous connaissons dans notre propre mouvement les « fruits » d'une certaine politique de l'I. C. et des partis communistes. Devons-nous dire à Vouïovitch que ces fruits nous sont beaucoup moins amers lorsque des groupes de travailleurs sont « repoussés » sur le chemin du syndicalisme que quand des masses de travailleurs sont rejetées sur le chemin du dégoût et qu'elles s'éloignent pour longtemps de toute activité ?

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

La Ligue syndicaliste se propose :

1° *De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale;*

2° *De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;*

3° *De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;*

5° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

LA SCISSION CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Ne vous fâchez pas, Boursicot!

Le bouillant militant du Syndicat des Contributions indirectes, Boursicot, n'a pas été très satisfait de mon dernier article. A peine l'avait-il lu qu'il décrochait son appareil téléphonique pour clamer, à distance, dans l'oreille de notre camarade Petit, que « Chambelland était un salaud ! »

Boursicot fut tellement pressé de « raccrocher » qu'il ne put entendre Petit lui répondre que des commissions de ce genre, il lui fallait les faire lui-même. Si j'avais été au bout du fil, j'aurais même ajouté que lorsqu'il m'a fallu traiter de « salaud » certain renégat, je ne me suis pas gêné pour le faire non seulement en la présence dudit renégat, mais aussi devant tout le Congrès confédéral.

Mais c'est là question de méthode !

Depuis le coup de téléphone de Boursicot, j'ai cherché dans la presse où il a coutume d'écrire une réponse à mon article, réponse qui eut été l'explication et la confirmation du terme projeté par téléphone, réponse qui eut montré en quoi et comment j'étais un « salaud ». Cette réponse foudroyante de Boursicot, je ne l'ai trouvée nulle part. Sans doute, je ne perds rien pour attendre. J'avoue même une certaine hâte à connaître en détail la justification qu'apportera Boursicot de son article, dans l' « Humanité » du 23 octobre, article dans lequel il disait :

> Le spectacle de Laurent, Neumeyer, Glay et Waroquier effondrés le cul dans les débris d'une organisation qu'ils se seraient entêtés à détruire ne serait pas désagréable à voir.
>
> D'autant plus que personne n'y perdrait.
>
> Sauf eux.
>
> Ce qui n'aurait, soit dit en passant, que peu d'importance.

La grande masse des adhérents y gagnerait même : cette masse dont Laurent le petit ne parle jamais sans ironie et qu'il dédaigne profondément.

« Débarrassée » à son tour de dirigeants félons, elle pourrait faire de grandes choses.

Elles y parviendrait d'autant mieux qu'elle trouverait, en se mettant à la tâche, la voie toute tracée par le Comité de défense des fonctionnaires qui se prépare — se substituant à une fédération défaillante — à entamer sous peu une campagne pour la r valorisation intégrale, revendication fixée par plusieurs congrès fédéraux.

Envisagée sous cet angle, la scission qui se prépare n'aurait pas les conséquences malheureuses que d'aucuns craignent.

Car, Boursicot, il ne s'agit pas de se fâcher. Il s'agit de nous expliquer pourquoi et comment vous, militant de la minorité des fonctionnaires, vous avez pu, d'une façon publique, vous réjouir de la « lessive » du 23 octobre, en écrivant que « la grande masse des adhérents y gagnerait » et en précisant : « Envisagée sous cet angle, la scission qui se prépare n'aurait pas les conséquences malheureuses que d'aucuns craignent. »

En attendant vos explications, je vous confirme la carte que je vous ai envoyée pour vous dire :

« Je suis un salaud... peut-être,

« Vous êtes un scissionniste certainement.

« Quand on est pour l'unité, on ne pense pas ce que vous avez écrit dans l' « Humanité » et dans la « Vie Ouvrière ». — M. Ch.

Les ENTREPRENEURS du MÉTRO veulent détruire LE SYNDICAT DES TERRASSIERS

Depuis bientôt cinq mois, quelques entrepreneurs des chantiers du Métro parisien (nouvelles lignes en construction) essaient de réduire par la misère près de 3.000 terrassiers et cimentiers. Avec le concours des Raynier et des Poublanc, la Chambre syndicale des Entrepreneurs de Travaux publics et souterrains de la Seine (nouvellement constituée), tente de détruire l'organisation des terrassiers. C'est le but du lock-out actuel.

Le conflit est né d'une demande d'augmentation de salaires, augmentation bien minime : 0 fr. 25 de l'heure, c'est-à-dire 2 francs par jour. A franchement parler, ce n'est pas cette augmentation de 0 fr. 25 de l'heure qui dérange beaucoup les entrepreneurs, puisqu'ils ont déjà essayé de semer le désarroi dans nos rangs en offrant à des mineurs plus que le Syndicat ne demandait. Mais les lock-outés ne se sont pas plus divisés que ne se sont laissés acheter les militants responsables du Comité de lock-out.

C'est donc bien le Syndicat des Terrassiers qui est visé. Ce que veulent les entrepreneurs, c'est reconquérir les améliorations que nos vieux militants leur ont arrachées après de longues luttes. Ils voudraient notamment supprimer le contrôle syndical qui est assuré par nos délégués de chantiers, délégués que, par la force des choses, ils avaient dû admettre.

Ah ! oui, revenir au temps jadis, où les compagnons terrassiers traînaient pelle et pioche sur les épaules, contraints de travailler douze heures, et, le samedi, faisaient la queue jusqu'à minuit dans les bureaux des entrepreneurs !

Ce temps-là, il est bien fini pour nous, et les entrepreneurs ne nous verront plus courber l'échine sous les menaces et les coups. Nous ne nous laissons plus commander par des professionnels de la matraque, et nous continuerons.

Evitant toutes polémiques, je crie bien haut : Vive le Syndicat ! notre seule arme efficace, les entrepreneurs le savent bien. — Francis Le Goff.

***

N. D. L. R. — Les lecteurs de la *R. P.* auront à cœur de faire leur devoir de solidarité envers les terrassiers et cimentiers lock-outés. Nous assurerons le versement au Comité de lock-out de toutes les souscriptions qui nous seront transmises.

BEAU TRAVAIL EN ALGÉRIE

ÇA NE CHANGE PAS

Les portes du Congrès de Bordeaux sont à peine fermées que les belles promesses de la majorité sont oubliées. Désormais il ne s'agirait plus de grignoter les organisations adverses, à plus forte raison de consacrer ses efforts à les démolir, mais de développer la C. G. T. U. en perfectionnant les organisations unitaires et en amenant à elles les millions de travailleurs non organisés.

Que voyons-nous à Alger ?

L'illustre Teulade, tout frémissant de sa victoire à la Pyrrhus remportée sur la minorité syndicaliste, s'est mis à la besogne.

Mais quelle besogne ? Le Syndicat du Bâtiment est inexistant. Lui, qui est charpentier en bois, va-t-il le remonter et le faire vivre ? Il y a aussi le Syndicat de l'Habillement qui est mort; qu'attend Teulade pour lui rendre la vie ? Enfin le Syndicat des Employés de Commerce est en train de s'endormir alors que les travailleurs de cette corporation sont plus mal payés que les manœuvres indigènes. Si Teulade voulait faire du bon travail il ne manquerait pas de besogne.

Il faut croire qu'il ne lui suffit pas d'avoir perdu le Syndicat des Inscrits, celui des Taxis et celui du Tonneau; il veut sans doute achever la C. G. T. U. à Alger en perdant ceux des Limonadiers, des Boulangers, des Cheminots et des P. T. T. qui lui sont restés fidèles.

Pour l'instant, il s'occupe à démolir l'une des organisations les plus vivantes et les plus nombreuses d'Alger, le Syndicat autonome des Métaux dont l'action a gagné jusqu'à la sympathie des membres du bureau du Syndicat unitaire disparu.

Le Syndicat autonome des Métaux d'Alger a entrepris d'améliorer la condition de toute la corporation; il y travaille; ses effectifs montent et déjà, avec l'agitation qui s'étend, le patronat abandonne des positions qu'il pensait définitivement conquises sur le Syndicat unitaire.

Poursuivant son action, il avait organisé une réunion le 16 octobre à la Bourse du Travail. Aussitôt averti, Teulade fait placarder une réunion du Syndicat unitaire inexistant des Métaux, pour la même date, la même heure, dans une autre salle de la Bourse. Et avec la souplesse d'un ours, il annonce, sur ce placard : « le camarade Teulade, délégué de la C. G. T. U., y prendra la parole. »

Ce premier travail porte immédiatement ses fruits. Les travailleurs d'Alger sont las des zizanies et des chamailleries entretenues depuis des années. Prévoyant des disputes, ils s'abstiennent et au lieu d'une salle pleine, la réunion rassemble cinquante métallurgistes seulement.

Naturellement Teulade n'a personne dans sa salle; il vient dans celle des voisins demander la parole.

Depuis des mois qu'il chique sur le prolétariat d'Alger (où sont passés les 20.000 francs de l'Union régionale?) tout le monde connaît Teulade. Il n'a pas précisément l'art d'attirer et de retenir les camarades.

Aussi sa proposition est-elle repoussée. Il insiste et se fait eng... La colère monte. Teulade finit par comprendre et retourne dans sa salle avec ses cinq gardes rouges de la rue Valentin, et là, il s'efforce d'attirer les métallurgistes par les cris qu'il pousse.

Pendant ce temps, Philippini, agent du préfet et des patrons, fait son rapport. Demain, les patrons seront renseignés. S'imaginant que les métallurgistes

d'Alger sont incapables d'imposer silence à ceux qui veulent perpétuer la division ouvrière, ils auront l'illusion qu'ils peuvent, sans crainte, poursuivre l'exploitation la plus triste du travailleur algérois. Qu'ils se détrompent. Les diviseurs ne font que se déconsidérer eux-mêmes et le Syndicat des Métaux poursuivra sa tâche avec succès. — L. C.

Un monsieur bien renseigné

On lit dans la *Correspondance Internationale* du 12 octobre, sous le titre « La physionomie d'un renégat » et la signature N. Rubinstein :

Les idées de Souvarine sont intéressantes à connaître, moins parce que Souvarine est le chef spirituel du groupe contre-révolutionnaire des syndicalistes de droite, réunis autour de Monatte et de Rosmer, que parce que les opinions des renégats, des transfuges sont particulièrement éducatives.

Et la sottise prétentieuse d'un Rubinstein ? Si elle pouvait être, elle aussi, « éducative » ?

On pourrait se borner à en rire, si cette ignorance était sans conséquences. Mais, sous le régime stalinien, il y a maintenant, à Moscou, des quantité de Rubinstein, hauts fonctionnaires de l'I. S. R. et de l'Internationale communiste, dont le rôle est devenu prépondérant. Et on ne s'en aperçoit que trop. Qui sabote le mouvement ouvrier en Europe et en Chine ? Qui a saboté l'action en faveur de la reconstitution de l'unité syndicale, à tel point qu'elle s'éloigne chaque jour davantage au lieu de se rapprocher ? Qui permet aux syndicalistes de collaboration de classes de reconstituer peu à peu leurs forces ? Ce sont précisément les Rubinstein, valets empressés mais ignorants.

APRÈS LE CONGRÈS DE BORDEAUX

Un blâme de l'I. S. R.

Entre cent approbations aussi chaleureuses qu'officielles, nous découpons dans la résolution du Bureau exécutif de l'I. S. R. sur le Congrès de la C. G. T. U., l'alinéa ci-après :

...le Bureau Exécutif de l'I. S. R. estime de son devoir de signaler une omission importante du Congrès de Bordeaux, à savoir : il n'y eut pas de débats sur la question des leçons à tirer des mouvements de grève de 1926 *et les résolutions n'indiquent aucune tâche concrète concernant la tactique de grève.*

Indiquons à l'I. S. R. et à son secrétaire Lozovsky que c'est notre camarade Engler qui, au cours de la dernière séance du Congrès de Bordeaux, a réclamé — sans l'obtenir — la réunion de la Commission chargée d'examiner les mouvements de grève passés, Commission pour laquelle la minorité avait désigné ses représentants. A la sortie du Congrès, comme Engler lui posait la question, Racamond répondit, tout cru : « C'est vrai, nous avons oublié ! »

Le plus beau congrès syndical, hein, Monmousseau! On y a seulement oublié les grèves !

Comment la minorité a fait perdre son temps au Congrès

Sans commentaires, voici un extrait du compte rendu de Favier, un des secrétaires de la Fédération unitaire de l'Eclairage (*Gaz et Electricité*, n° 50) :

« Le rapport moral tient en haleine le Congrès durant cinq séances, deux jours et demi. Précédemment, ce qui était énumération des actes, revue des faits, énoncé des événements passés, a, par les nombreuses interventions de la minorité, obligé à l'analyse concrète de toute l'activité de la C. E. de la C. G. T. U. L'autocritique a posé ses questions, demandé compte des problèmes devant lesquels dans le passé s'est trouvé le bureau confédéral et a amené des discussions qui intéressèrent fort la plus grande partie du Congrès, sauf les habitués, les routiniers des assises confédérales qui, sachant tout, prenaient parfois la salle de l'American-Park pour la promenade des Quinconces, sans plus s'inquiéter, ces Pic de La Mirandole du syndicalisme, de troubler ou de détourner l'attention de ceux qui étaient venus là, simplement envoyés par des organisations avec mandat de voir, d'entendre, de réfléchir et de juger.

« Tout fut passé au crible de la critique : grèves, dictature du prolétariat, effectifs, stratégie des grèves et chômage, direction unique, toutes les questions sur le bilan de l'activité syndicale de 1925 à 1927, amenèrent nombre d'interventions dont la solution intéressait fort les congressistes.

« Ces deux dernières années furent disséquées, et ce fut tout profit. »

525.000 membres représentés.

Après le caméléon du Secrétariat international de la C. G. T. U., l'ex-gauchiste Berlioz a, dans la *Correspondance Internationale*, « informé » Moscou et les partis frères sur le Congrès de Bordeaux.

Notre ex-gauchiste écrit : « Ceux-ci (les délégués), au nombre de plus de six cents, représentaient environ 1.500 syndicats avec 525.000 membres. »

D'accord sur le nombre des délégués. D'accord aussi sur le nombre des syndicats représentés. Mais Berlioz a oublié qu'il y a, d'après les déclarations mêmes de l'ex-syndicaliste Dudilieux, plus de *deux mille quatre cents syndicats* inscrits sur les contrôles de la C. G. T. U.

Donc, près de mille syndicats unitaires n'avaient pas pris la peine de se faire représenter au Congrès de Bordeaux.

Donc, les 1.487 syndicats représentés à Bordeaux ne formaient qu'une partie des effectifs de la C. G. T. U., et on n'a pas le droit de dire que les délégués représentaient 525.000 membres.

— On n'a pas le droit... on n'a pas le droit, mais fichtre, vous savez bien que pour en mettre plein la vue à l'I. S. R., on a tous les droits, même celui de travestir la réalité !

Nous savons y faire.

Il était franc, au moins, cet ex-secrétaire d'Union régionale, autrefois du Textile, aujourd'hui des Employés, qui nous disait, à Bordeaux :

— Vous ne nous prenez pas pour des enfants, non ? Dans ma région, il existe plusieurs syndicats qui logiquement devaient voter dans ce Congrès avec la minorité. Mais pas si bêtes ! S'il y a un gêneur dans le syndicat, on l'envoie en délégation le jour de l'assemblée générale. Bref, on s'arrange pour avoir le mandat.

Cela, Jouhaux et ses amis l'ont fait avant vous,, Doucet. Ah ! la bonne école.

Ragots et mensonges.

C'est toujours comme ça. Ceux à qui il est arrivé de regarder la *Révolution Prolétarienne* avec sympathie et qui, ensuite, ont réintégré la niche de la bolchévisation idéologique et organisatoire, sont, par la force même des choses, obligés aujourd'hui de se distinguer dans le concert.

Ainsi Porreye, syndicaliste de profession, écrit dans son compte rendu de l'*Enchaîné* du Nord :

« Presque tous les délégués minoritaires au Congrès sont intervenus dans la discussion. Les ragots, les mensonges, les inepties habituelles, ont été apportés à la tribune. »

Quels ragots, Porreye, et quels mensonges ?

Vous comprendrez que les inepties, nous pouvons passer là-dessus; il arrive à tout le monde d'en dire, même à un majoritaire, car, n'est-ce pas, c'était bien un majoritaire ce délégué cheminot de La Garenne-Bezons qui a occupé la tribune une bonne demi-heure pour enfiler des âneries.

Mais les ragots et les mensonges, Porreye ferait bien de nous dire quels sont-ils, s'il ne veut pas être, à nos yeux, rangé dans la famille des... Herclet.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

MERCREDI 26 OCTOBRE. — Schwartzbard est acquitté.
Chine : Dix étudiants communistes et travaillistes sont exécutés à Pékin.

JEUDI 27. — Congrès du parti radical.
— Conférence de l'Internationale d'Amsterdam, à Paris, sur la situation des travailleurs italiens.
— Un nouveau complot catalaniste serait découvert.

VENDREDI 28. — Mort de Raoul Verfeuil.
U. R. S. S. : Rakovsky et Kamenev ne peuvent se faire entendre à Moscou dans une assemblée communiste.
Allemagne : Les patrons de l'industrie du tabac décident le lock-out général, qui atteindra 130.000 ouvriers.

SAMEDI 29. — Daladier est élu président du parti radical.

DIMANCHE 30. — Millerand est élu sénateur de l'Orne.
— Congrès de la Fédération unitaire des produits chimiques à Lyon.

LUNDI 31. — *U. R. S. S. :* Le gouvernement décide de participer à la Conférence de la Société des Nations sur le désarmement.

MARDI 1er NOVEMBRE. — *Angleterre :* Importants succès travaillistes aux élections municipales.
Portugal : Le Gouvernement dissout la Confédération Générale du Travail, dont il ferme les locaux et saisit le mobilier.

JEUDI 3. — La Chambre décide la mise en liberté des députés communistes emprisonnés.

VENDREDI 4. — *Allemagne :* Le lock-out des ouvriers des tabacs est commencé dans la région de Hambourg, de Brême et de Westphalie.

SAMEDI 5. — Arrestation de Humbert-Droz.

DIMANCHE 6. — Manifestation communiste à Ivry pour commémorer la Révolution de Novembre.

LUNDI 7. — Humbert-Droz est condamné à cinq mois de prison.
U. R. S. S. : A Moscou, commémoration de la Révolution de Novembre par un cortège monstre. Manifestations de l'opposition communiste à Moscou et à Leningrad.

MARDI 8. — C. Renault est condamné à treize mois de prison comme gérant de la « Caserne ».
— Poincaré aurait accordé à la Swenska, contre un prêt de 75 millions de dollars, le monopole d'importation des tiges d'allumettes.

MERCREDI 9. — Le Comité central du parti communiste prend des mesures contre son opposition.
— Violette est débarqué de ses fonctions de gouverneur général de l'Algérie.
— Cérémonie pour le cinquantenaire de l'invention, par Emile Baudot, du télégraphe multiple.

JEUDI 10. — *U. R. S. S. :* Le Bureau du Comité de Moscou réclame l'exclusion du parti de Trotsky, Zinoviev, Smilga, etc.

Les Trade-Unions et la F. S. I. On se souvient des graves incidents qui marquèrent le Congrès de la F. S. I. tenu à Paris, en août dernier : révélation de la duplicité et des manœuvres de la clique dirigeante, la « fraction » Oudegeest, Jouhaux, Mertens, entraînant la démission d'Oudegeest, puis l'élimination de la direction de Purcell, accusé de probolchévisme et son remplacement par George Hicks, choisi par le Congrès contre le gré de la délégation britannique et finalement le départ de celle-ci en manière de protestation.

Les choses en étant restées là, le bureau de la F. S. I. décida de faire une démarche auprès du Conseil général des Trade-Unions britanniques, en vue de mettre fin à ce sérieux conflit.

Une entrevue eut lieu le 8 novembre à Londres, sur laquelle le *Times* du lendemain a donné l'information suivante :

La discussion qui a eu lieu hier entre les représentants du Conseil général du Trades Union Congress et ceux de la Commission exécutive de la Fédération syndicale internationale n'a pas abouti à un accord et le sujet du différend actuel a été renvoyé pour nouvel examen à l'organisme dirigeant de la F. S. I., qui doit se réunir au début de l'année prochaine. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le dernier Congrès de la F. S. I. tenu à Paris en août dernier, refusa de réélire M. A. A. Purcell soit à la Commission exécutive, soit à la présidence de l'Internationale, et choisit, à sa place M. G. Hicks, bien que ce dernier n'ait pas été désigné par la délégation britannique.

En signe de protestation, les délégués britanniques quittèrent le Congrès. Le communiqué officiel concernant la réunion d'hier montre clairement les points de désaccord. Il est ainsi conçu :

« Le Conseil général du T. U. C. a soumis certaines propositions dont les plus importantes étaient les suivantes :

a) Que, tandis que la Grande-Bretagne — pas plus que quelque autre nation — ne revendique pas la présidence, elle exige que des règles soient établies au sujet de la représentation à la Commission exécutive de la F. S. I.;

b) Que le Conseil général du T. U. C. ne peut admettre que le Congrès de la F. S. I. ait le droit de désigner un membre de la Commission exécutive sans s'être assuré d'abord du consentement de l'intéressé et de celui de la délégation à laquelle il appartient, et que des dispositions soient prises pour qu'à l'avenir ces stipulations soient observées.

« En ce qui concerne le paragraphe *b*), les représentants de la F. S. I. déclarèrent qu'ils ne pouvaient accepter son contenu que s'il était entendu que le Congrès avait finalement qualité pour approuver ou écarter toute désignation.

« Au sujet des désignations britanniques pour la Commission exécutive et le bureau de la F. S. I., les représentants britanniques déclarèrent qu'ils confirmaient ces désignations.

« Les représentants de la F. S. I. répondirent qu'après le vote du Congrès de Paris il leur était impossible de les accepter et il fut alors décidé de renvoyer l'affaire à la Commission exécutive de la F. S. I. qui doit se réunir en janvier prochain.

« Cette discussion s'est poursuivie sur un ton très cordial et très amical et, des deux côtés, on témoigna d'un désir sincère d'aboutir à un accord.

« M. Ben Turner, président du Conseil général du T. U. C., dirigea la discussion et les représentants de la F. S. I. étaient : MM. Leipart (Allemagne), Jouhaux (France), Mertens (Belgique), Madsen (Danemark), Tayerle (Tchécoslovaquie) et Sassenbach, secrétaire intérimaire. »

⁂

Une charrette de nouveaux exclus Le Comité central du Parti communiste français s'est réuni le 9 novembre. Obtempérant aux ordres de l'I. C., il a pris la résolution suivante qui annonce une nouvelle charrette d'exclusions :

Le C. C. flétrit l'activité fractionnelle continuée par l'opposition russe malgré des avertissements répétés.

Dans son hostilité à la ligne fondamentale du P. C. de l'U. R. S. S. et de l'I. C., elle va jusqu'aux pires crimes contre la discipline la plus élémentaire et jusqu'à jeter les bases d'un deuxième Parti, gauche en paroles, menchéviste en fait.

Le P. C. de l'U. R. S. S. et l'I. C., qui suivent une politique juste et léniniste, ont le devoir, pour assurer la défense et la victoire de la Révolution, de ne plus tolérer les menées de l'opposition qui a manqué à ses engagements de respecter la discipline du Parti et à répondu aux efforts faits pour la ramener dans la bonne voie par des attaques renforcées.

Le C. C. approuve donc entièrement les mesures prises par le P. C. russe et l'I. C. contre les chefs de l'opposition, surtout l'exclusion de Trotsky et de Zinoviev du C. C. du P. C. de l'U. R. S. S..

Le C. C. signale que l'opposition russe cherche à à étendre son travail fractionnel et antiparti à l'échelle internationale. Elle se rallie, dans ce but, aux pires éléments expulsés de l'I. C. comme Ruth Fischer, Maslow en Allemagne, des éléments liquidateurs en Autriche, aux Souvarine et aux Monatte en France. Elle cherche à créer ainsi dans chaque Parti une fraction agissant dans le même sens désorganisateur qu'elle.

En France, Treint, notamment, depuis son retour, n'a cessé de faire un travail fractionnel.

Il a, par exemple, avant le C. C. d'août, remis au camarade Leboursier copie d'une lettre destinée au C. E. de l'I. C. sans que la direction du Parti en soit informée; il a entamé, d'accord avec le groupe Ruth Fischer-Maslow, des pourparlers avec le groupe de Bordiga en France; il a essayé avec le concours de Barré d'obtenir les adresses des militants responsables des syndicats de la 20e Région Unitaire; il a, sous le couvert de Gaston Faussecave, publié des documents de l'opposition dans une brochure intitulée : « L'opposition de gauche de l'I. C. » et qu'il a répandue en France; enfin il a cherché à utiliser l'organe de l'A. R. A. C. pour soutenir la politique de Trotsky.

De telles pratiques constituent de toute évidence une action fractionnelle caractérisée.

Treint, au Comité Central du 11 septembre, avait pris l'engagement de présenter sa thèse sous une forme plus objective, moins injurieuse et outrancière qu'il l'avait fait au C. C. d'août. Il n'a pas tenu cet engagement.

Ses déclarations au C. C. de septembre, bien qu'atténuées dans l'expression, constituaient cependant un acte de solidarité avec les pires attaques de l'opposition contre l'I. C. et le P. C. russe. Leur esprit et leur ligne politique se trouvaient en profonde contradiction avec la ligne fondamentale de l'I. C. et de notre Parti, à tel point qu'elles ont été publiées et diffusées par les renégats du type Maslow et des liquidateurs d'Allemagne et d'Autriche.

Il est donc hors de doute que la proposition présentée en septembre dernier par le B. P. d'exclure Treint du Comité Central, se trouve pleinement justifiée par les faits nouveaux d'ordre fractionnel précédemment cités et dont l'exceptionnelle gravité ne saurait échapper au C. C.

En conséquence, le C. C. décide d'exclure Treint du C. C. et déclare que cette sanction doit être considérée comme un avertissement suprême à son égard, et demande à l'I. C. son exclusion du C. E. de l'I. C.

Le C. C., en outre, invite Treint, Barré, Gaston Faussecave, ainsi que les camarades Georges Birard, Delfosse, Paz, Hasfeld, Madeleine Marx qui se sont publiquement solidarisés d'une façon fractionnelle avec l'opposition russe, à cesser immédiatement tout travail fractionnel sous peine d'être déférés devant la C. C. C. aux fins d'exclusion.

☘

Au Mexique

Les déclarations suivantes, du président de la « Mexican Corporation », faites à la dernière assemblée générale de cette Société française qui possède au Mexique une affaire de mine et une affaire de sucre, méritent d'être enregistrées :

Il est vrai que dans certains districts des entreprises ont eu de la difficulté avec la main-d'œuvre. Je dois dire, à la louange des industries françaises, que nous avons eu beaucoup moins de difficultés que les Américains. Je ne veux pas dire que la main-d'œuvre mexicaine et ses dirigeants de la C. G. T. soient en dehors de tout reproche, mais les Américains — c'est du moins mon opinion — ne savent pas traiter les Mexicains. Ils veulent leur imposer leurs mœurs, leur langage. Ils envoient sur place des contremaîtres ou des chefs d'usine, qui sont incapables de dire un mot d'espagnol, qui sont persuadés que la race mexicaine est une race tellement inférieure qu'il faut la traiter à la cravache, et comme le sentiment national est très violent chez les Mexicains, ils se révoltent facilement lorsqu'ils sont traités de cette manière.

Nous pouvons dire que nous, Français, nous n'éprouvons pas ces difficultés, et dans la région de Vera Cruz, qui est dans les terres rouges où peut-être le sang des gens du pays est particulièrement bouillonnant, nous n'avons pas de troubles. Nous entretenons les meilleures relations avec les dirigeants des organisations ouvrières. Moi-même qui viens de passer quelques mois au Mexique, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les représentants ouvriers pour établir des bases de contrats, tant pour Paraiso que pour Santiago, et je me suis rendu compte que si on voulait se donner la peine de comprendre ce que veulent ces gens-là et de les traiter comme ils ont le droit de l'être, on pourrait éviter bien des troubles. Nous avons fait les quatre dernières récoltes de la Paraiso sans une journée de grève, sans un incident, alors que nous sommes très surveillés par le ministère du Travail qui envoie fréquemment des inspecteurs pour faire des rapports. Or, ces rapports nous sont toujours très favorables.

☘

L'hygiène alimentaire et l'autoclave

En saluant la révolution que peut produire dans la vie ménagère la marmite autoclave, Louzon (*Notes* du 1er octobre) n'a envisagé que l'aspect social du problème. Il y aurait un aspect hygiénique moins brillant.

C'est du moins ce qu'affirme dans la *Presse Médicale* (n° 59) M. E. Pozerski. Il est naturel que nous consignions son point de vue :

L'étude des températures critiques nous amène à juger un procédé de cuisson qui a tendance à se répandre de plus en plus : c'est la cuisson à l'autoclave. Dans ces marmites cuisant à haute pression, la température atteint 140°.

Les vitamines y sont détruites. Il est vrai que l'on peut en rajouter à son menu, sous forme de salades, beurre frais, jus de fruits, etc. Là n'est donc pas le danger de cette technique.

Mais Jean Charcot a montré (*Bulletin de la Société d'Hygiène alimentaire*, 1926, n° 1) que les individus nourris *d'une façon continue* avec de la viande cuite à l'autoclave présentent un scorbut spécial. Celui-ci n'est pas dû à l'absence de vitamines, puisqu'il ne cède pas à l'administration de jus de fruits, légumes crus, viande crue, etc., etc.

Le malade ne guérit que *si on lui supprime complètement la viande surchauffée.*

Cette viande est *toxique* et son usage prolongé est nuisible. Comment expliquer la genèse de cette toxicité? Probablement par la formation, à ces hautes températures, de bases qui ne se produisent pas au cours des hydrolyses ayant pour siège notre tube digestif ? Ceci n'est qu'une hypothèse. Mais le fait certain est qu'il faut éviter l'emploi *continu* de viande cuite à l'autoclave au-dessus de 100°.

On doit donc considérer ces marmites « à cuisson instantanée » comme de précieux instruments de secours, les jours où on est pressé de faire cuire son dîner; mais il serait dangereux de les employer *quotidiennement, pour faire cuire la viande*, à l'exclusion des ustensiles de cuisine dans lesquels la cuisson se fait lentement, à la pression atmosphérique, c'est-à-dire à la pression normale pour notre organisme.

ENTRE NOUS

Les 2.000 francs plus que couverts.

La rentrée des souscriptions cette quinzaine a atteint 676 francs; ainsi les 2.000 francs de frais supplémentaires entraînés par le numéro publiant le contre-rapport de la Ligue syndicaliste sont couverts haut la main.

Max Leblanc (Aisne), 70 fr.; Thérèse Verny (Puy-de-Dôme), 10; Chapey (Seine), 5; Garnery, oncle, neveu et petit-neveu (Seine), 200; *Liste remise par Thévenon (Loire)*: Girard, 20; Lourdin, 10; Louise Rivet, 20; Dodel, 5; Gagnaire, 5; Dourouze, 5; Savel, 5; A. Sadret, 5; Deupe, 5; Casimir, 5; Roméas, 10; Rey, 5, total : 100; J. Baudin (Saône-et-Loire), 10; Pelletier (Seine), 5; Schiavo (Alger), 4; Perrin (Vosges), 10; Laborde (Rhône), 4; Beaurieux (Seine-et-Marne), 20; Un groupe d'instituteurs et d'institutrices syndiqués de la Loire, 100; Arribard (Finistère), 10; *Syndicat des Casquettiers (Seine), 2e liste :* Atelier Hertzman, 94; *2e Liste remise par Fulconis (Enseignement, Seine)*: Fulconis, 5; Renée Brochet, 5; Adolphine Brochet, 5; Pusset (M.), 5; De Groote, 4; Mlle X... (Seine), 10; total : 34 fr. — Total de la quinzaine : 676 fr. — Total général au 12 novembre : 2.386 francs.

Nous ne doutions pas de trouver ces 2.000 francs. Mais remarquez comment ils sont venus. Premier appel, peu d'entrain; deuxième, cela va mieux; troisième, quatrième, progrès continuels. Le branle une fois donné, l'élan nous fait dépasser la somme. Le résultat est bon, mais trop tardif. L'appel est du 15 août et nous sommes au 15 novembre. Nous aurions dû pouvoir recueillir cette somme en quinze jours et non en trois mois. Il suffisait pour cela que nos amis se remuent immédiatement comme ils se sont remués par la suite.

Cette souscription particulière est close, mais la souscription permanente pour la *R. P.* reste ouverte. Nous pensons qu'on ne la laissera pas chômer. Aucun de nos amis, si gêné que soit son budget de travailleur, ne doit se désintéresser de la situation financière de la revue. Du moment que les numéros sortent chaque quinzaine, beaucoup de camarades pensent qu'ils n'ont pas à s'en faire, qu'ils peuvent nous laisser nous débrouiller. Certes, la *R. P.* a pu boucler son budget, pendant trois années. Mais seulement grâce aux abonnés de soutien et de grand soutien. Cette année encore, nous avons dû demander aux « soutiens » de doubler leur effort. Quelques-uns l'ont fait; nous demandons à tous ceux qui le peuvent de le faire avant la fin décembre.

Comment équilibrer notre budget ?

Il faut d'ailleurs que nous arrivions à équilibrer notre budget avec les abonnements ordinaires et la vente au numéro.

Deux moyens s'offrent à nous : augmenter le prix de l'abonnement ou augmenter le nombre des abonnés.

Un camarade nous a dit : « Ne vous épuisez donc pas à criailler continuellement; portez l'abonnement à 40 francs ou à 50 francs s'il le faut, et le numéro à 2 francs ou 2 fr. 50; les neuf dixièmes des abonnés et des lecteurs vous comprendront et vous suivront. Il est illogique que vous laissiez la revue à un prix inférieur à son prix de revient. Ainsi, vous aurez équilibré le budget, vous aurez l'esprit plus tranquille et vous pourrez vous consacrer plus complètement à sa rédaction et à la propagande. »

Nous avons dit : « Non; déjà notre prix est lourd pour un budget ouvrier et nous entendons être lus surtout par des ouvriers. Le remède n'est pas là. Il est uniquement dans l'augmentation du nombre des abonnés et des lecteurs au numéro. Certes, on ne nous a guère entendus jusqu'ici, et le résultat dépend principalement de l'aide que nous amis de partout peuvent nous apporter. Mais si l'on ne nous a pas entendus, n'est-ce pas parce que nous n'avons pas crié assez longtemps et assez fort ? Nous avons laissé chômer l' « Entre Nous », nous n'avons pas écrit individuellement à ceux qui sont endormis alors qu'ils pourraient si facilement faire beaucoup. Ah ! si chacun faisait son possible nous progresserions vite ! »

Au travail pour les 2.000 abonnés.

Il n'est pas de corporation, pas de région, pas de département où nous ne puissions doubler, tripler notre chiffre d'abonnés ? Mais comment faire la chasse aux abonnés ? En se demandant d'abord où est le gibier. En partant ensuite à sa recherche avec moins de timidité. Il y a des camarades qui préfèrent donner vingt francs de leur poche plutôt que de demander autour d'eux le montant de l'abonnement à des camarades qu'ils savent pourtant susceptibles de s'abonner; ils ont honte de parler d'argent. Il faut bien que nous en parlions, nous, avec l'imprimeur !

Il y a la chasse directe et la chasse indirecte. La chasse directe en prenant par le bouton du gilet le « possible » qu'on est à même de voir à l'atelier, au bureau, au syndicat, dans les groupes, en recueillant soi-même les 16 francs ou les 30 francs de l'abonnement et en nous les faisant parvenir illico.

Et pour ceux qu'on n'a pas l'occasion de voir, en nous fournissant une liste de « possibles » à qui nous enverrons avec une circulaire les deux numéros du mois. Le système des « possibles », avec recouvrement par la poste si le deuxième numéro n'est pas retourné, n'est évidemment pas parfait. Il revient cher. Il apparaît brutal à des camarades qui ignorent que depuis vingt ans toutes les publications ouvrières l'ont plus ou moins utilisé à l'imitation de « Pages Libres ». Cependant, il donne des résultats.

Mais qui est « possible » ? nous demande un camarade de Lyon; beaucoup réservent leur opinion, beaucoup n'ont pas le courage de l'affirmer.

Il y a plusieurs zones de « possibles ». D'abord ceux qui sont avec nous, qui osent s'affirmer. Ils sont nombreux à n'être pas abonnés, par ignorance de l'existence de la *R. P.*, par négligence, par paresse de passer à la poste, par paresse d'esprit aussi quelquefois. Rien qu'avec ceux-là nous doublerions notre chiffre d'abonnés. Non seulement ils devraient être abonnés, mais être des amis actifs.

Il y a ensuite les sympathisants. Combien sont-ils à penser à moitié ou aux trois quarts comme nous ? Une foule. Les tâter comme « possibles », c'est leur montrer que tels éléments d'informations qu'ils cherchaient sont à portée de leur main.

Il y a en outre tous ceux qui ont besoin de se tenir au courant, adversaires et ennemis, qui ont un minimum de curiosité intellectuelle. La *R. P.* doit s'imposer à ses adversaires eux-mêmes.

En regardant pour son milieu ces trois catégories de « possibles », que chacun de nos amis dresse sa liste, courte et bonne, qu'il nous l'envoie, en indiquant si nous pouvons pour certains nous réclamer d'eux en faisant l'envoi de la circulaire. Que chacun n'attende pas qu'autour de lui d'autres amis fassent la besogne à leur place. Mieux vaut que nous ayons plusieurs listes pour la même corporation ou la même région; ces listes seront collationnées sérieusement et les doubles emplois évités.

Nous demandons à ceux qui nous ont fourni des listes au cours de ces trois dernières années de recommencer sans hésitation. Nous voulons remettre nos listes complètement à jour. Les « possibles » déjà tâtés ne sont pas toujours les plus récalcitrants à la deuxième ou à la troisième tentative.

Nous avons déjà reçu près de cent cinquante noms de « possibles » à utiliser en novembre; après cet appel combien en recevrons-nous pour décembre ? C'est ce que nous sommes curieux de voir.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet. Téléphone Gut. 30-79.

J. Amilcar, directeur. — 1884-11-27.

